RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 15CFEFC9-DB20-403A-AF36-C3E45462EF42

A2CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue du Mistral, 11300 LIMOUX
889 321 451 RCS CARCASSONNE

ACTE DE DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 18 DECEMBRE 2024

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur **Emrullah GUZEL**, titulaire de 49 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- La Société dénommée **SENNESAEL**, SAS au capital de 250 euros immatriculée au RCS de CARCASSONNE (11) sous le numéro 820 788 651, représentée aux présentes par son Président M. **Gérald, Charles, Claude SENNESAEL**, titulaire de 25 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- Monsieur **Oktay, Nuri GUZEL**, titulaire de 21 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- Monsieur **Olivier, Philippe, Georges LEMAIRE**, titulaire de 5 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Détenant ensemble 100 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée **A2CONSTRUCTION** désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société **A2CONSTRUCTION** et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 25 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :
- Le rapport du Président,
- le texte des projets de décisions,
- de l'acte sous signature privée établi sous forme électronique un instant avant les présentes portant sur la cession de 21 actions sur les 26 actions détenues par Monsieur **Olivier, Philippe, Georges LEMAIRE** au profit de Monsieur **Oktay, Nuri GUZEL**,

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur **Emrullah GUZEL** de ses fonctions de Président à compter de ce jour, soit le 18/12/2024, le remercie pour les services rendus à la Société et reconnaît valable et recevable cette démission bien que Monsieur **Emrullah GUZEL** n'ait pas respecté le mode et le délai de préavis prévus à l'article 19 des statuts (« *Le Président peut démissionner de son mandat sous réserve de respecter un préavis de 30 jours lequel pourra être réduit lors de la consultation de la collectivité des associés qui aura à statuer sur le remplacement du Président démissionnaire.* »).

La collectivité des associés décide que cette démission ne donnera pas lieu à versement de dommages-intérêts, ni indemnité au profit de Monsieur **Emrullah GUZEL**.

La collectivité des associés décide à l'unanimité de nommer à compter de ce jour, soit le 18/12/2024, en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée :

Monsieur **Oktay, Nuri GUZEL**,
Demeurant [redacted]
Né le [redacted] à [redacted]
De nationalité [redacted]

Docusign Envelope ID: 15CFEFC9-DB20-403A-AF36-C3E45462EF42

Monsieur **Oktay, Nuri GUZEL**, ainsi nommé, accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Monsieur **Oktay, Nuri GUZEL** exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

La collectivité des associés décide à l'unanimité que Monsieur **Oktay, Nuri GUZEL** ne percevra aucune rémunération pour ses fonctions de Président mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Enfin, la collectivité des associés prend acte qu'il n'y a pas lieu de procéder à une quelconque modification de nom dans les statuts dans l'article relatif aux dirigeants, étant donné que cet article a été supprimé lors de la précédente modification juridique le 20/12/2021.

DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur **Olivier, Philippe, Georges LEMAIRE** de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour, soit le 18/12/2024, le remercie pour les services rendus à la Société et reconnaît valable et recevable cette démission bien que Monsieur **Olivier, Philippe, Georges LEMAIRE** n'ait pas respecté le mode et le délai de préavis prévus à l'article 20 des statuts (« *Le ou les Directeurs Généraux peuvent démissionner de leur mandat par lettre recommandée adressée au Président, sous réserve de respecter un préavis de 30 jours, lequel pourra être réduit lors de la consultation de la collectivité des associés qui aura à statuer sur le remplacement du ou des Directeurs Généraux démissionnaires.* »).

La collectivité des associés décide que cette démission ne donnera pas lieu à versement de dommages-intérêts, ni indemnité au profit de Monsieur **Olivier, Philippe, Georges LEMAIRE**.

La collectivité des associés décide à l'unanimité de nommer à compter de ce jour, soit le 18/12/2024, en qualité de nouveau Directeur Général, de nommer pour une durée illimitée sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

Monsieur **Emrullah GUZEL**,
Demeurant [redacted]
Né le [redacted] à [redacted]
De nationalité [redacted]

Monsieur **Emrullah GUZEL**, ainsi nommé, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur **Emrullah GUZEL** disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président et aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

La collectivité des associés décide à l'unanimité que Monsieur **Emrullah GUZEL** ne percevra aucune rémunération pour ses fonctions de Directeur Général mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Enfin, la collectivité des associés prend acte qu'il n'y a pas lieu de procéder à une quelconque modification de nom dans les statuts dans l'article relatif aux dirigeants, étant donné que cet article a été supprimé lors de la précédente modification juridique le 20/12/2021.

TROISIEME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Docusign Envelope ID: 15CFEFC9-DB20-403A-AF36-C3E45462EF42

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Acte établi sous forme électronique le 18/12/2024.

Conformément aux articles 1174 et suivants du Code Civil, le présent acte sous signature privée est établi sous forme électronique.
Il résulte de l'article 1366 du Code civil ci-après littéralement rapporté : « L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité. »
Il résulte de l'article 1366 du Code civil ci-après littéralement rapporté : « La signature nécessaire à la perfection d'un acte juridique identifie son auteur. Elle manifeste son consentement aux obligations qui découlent de cet acte. Quand elle est apposée par un officier public, elle confère l'authenticité à l'acte. Lorsqu'elle est électronique, elle consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat. »

Signatures électroniques :

Monsieur **Emrullah GUZEL** :

DocuSigned by:
[redacted]
2AD5F1D37C0041E...

La Société dénommée **SENNESAEL**,
Représentée aux présentes par son Président M. **Gérald, Charles, Claude SENNESAEL** :

Signé par :
SENNESAEL Gérald, Charles, Claud
66241D494FDE4D4...

Monsieur **Oktay, Nuri GUZEL** :

Signé par :
3C029DB1107E422...

Monsieur **Olivier, Philippe, Georges LEMAIRE** :

Signé par :
LEMAIRE Olivier, Philippe, Georges
7E2AC9820FCA42A...